



DELIBERATION N° 89/2021/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 28 AVRIL 2021 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION 2021 D'INTERMÉDIATION LOCATIVE ENTRE SOLIHA AIS GUYANE ET LA CACL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « SOLILOC – location solidaire »

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 34
Nombre de Procuration : 09
Date de la convocation : mercredi 21 avril 2021

Nombre de suffrages exprimés : 43
Vote :
Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le mercredi vingt-huit avril à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, Monique AZER, Serge BAFAU, Dominique BERTONI, Ruth BIDIOU-CEPRIKA, Louis-Mike CALUMEY, Daniel CASTOR, Jean-Philippe CHAMBRIER, Claire CHINON, Albanie CIPPE, Xavier CLERVAUX, Liser CLIFFORD, Seedna DELAR, Thierry ELIBOX, Serge FELIX, Elaine JEAN, Patrick LECANTE, Chester LEONCE (Visio), Roland LOE-MIE, Phong LY, Claude PLENET, Stéphanie PREVOT-BOULARD (visio), Anne-Michèle ROBINSON, Hélène SERVIUS, Corinne SINGER (Visio), Rolande SILEBER, Serge SMOCK, Elidore TORVIC, Sandra TROCHIMARA, Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Christian FAUBERT → Procuration à Sandra TROCHIMARA, Nestor GOVINDIN → Procuration à Chester LEONCE, Hélène PAUL → Procuration à Seedna DELAR, Eugène EPAILLY → Procuration à Liser CLIFFORD, Serge FELIX → Procuration à Thierry ELIBOX, Serge BAFAU → Procuration à Xavier CLERVAUX, Yolande MILZINK-CINCINAT → Procuration à Hélène SERVIUS, Sandrine JACQUES GAÏL → Procuration à Daniel CASTOR, Teed GASPARD → Procuration à Elaine JEAN

ÉTAIENT ABSENTS : Julner BELIZIAIRE, Pascal BRIQUET, Jean-Victor CASTOR, Corine DIMANCHE, Mickaël MANCEE, Tineffa NAISSO, Marie-Laure PHINERA-HORTH, Axel RINO, Magali ROBO-CASSILDE, Farah KHAN, Yahya DAOUDI, Kenny CHEN-TUNG

SECRETARE DE SEANCE : Louis-Mike CALUMEY

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20210428-89-AP-2021-DE
Date de télétransmission : 05/05/2021
Date de réception préfecture : 05/05/2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L5211-6 et suivants ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la délibération N° 31/2020/CACL relative à l'adoption du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 ;

Vu le plan pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022 du 20 septembre 2017 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « aménagement de l'espace communautaire et habitat » réunie en séance le mardi 30 mars 2021 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité réunie en séance le lundi 26 avril 2021 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le lundi 26 avril 2021 ;

Entendu le **Rapport N° 89/2021/CACL** relatif à l'approbation de la convention 2021 d'intermédiation locative entre SOLIHA AIS GUYANE et la CACL dans le cadre du dispositif « SOLILOC – location solidaire ».

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du **Rapport N° 89/2021/CACL** du Président relatif à l'approbation de la convention 2021 d'intermédiation locative entre SOLIHA AIS GUYANE et la CACL dans le cadre du dispositif « SOLILOC – location solidaire ».

APPROUVE la convention 2021 d'intermédiation locative entre SOLIHA et la CACL dans le cadre du dispositif « SOLILOC – location solidaire ».

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20210428-89-AP-2021-DE Date de télétransmission : 05/05/2021 Date de réception préfecture : 05/05/2021
